

RAID COMMANDO « du CENTENAIRE »

24^{ème} EDITION
15, 16 et 17 mai 2009

REGLEMENT

1. ORGANISATION

L'Amicale des Officiers et Sous-Officiers de Réserve (A.O.S.O.R.) de Calais-Guînes

2. EXERCICE

Il se déroulera du vendredi 15 mai 2009 à 19 heures (accueil sur site et hébergement) jusqu'au dimanche 17 mai 2009 à 12 heures.
La sélection se fera essentiellement sur la rapidité des déplacements et franchissements ainsi que sur la capacité à résoudre prestement des questions et problèmes techniques et tactiques simples.

3. BUT DU RAID

Epreuve à caractère militaire et associatif devant permettre à la fois aux Cadres de Réserve de mesurer leurs capacités physiques et techniques et de renforcer les liens d'amitié et de cohésion au sein des Associations. En outre, la rencontre avec la population locale doit contribuer à développer et affermir l'**ESPRIT de DEFENSE**.

4. PARTICIPATION

- Le nombre d'équipes est limité à 30
- La participation à ce raid entraîne automatiquement l'acceptation et le respect intégral du présent règlement et de ses annexes
- Sont autorisés à participer tous les officiers, sous-officiers et militaires du rang de réserve sans distinction de sexe
- Des militaires d'active peuvent également participer à titre privé, dans le cadre d'une association, de leur unité ou autre sans que cette participation n'engage la responsabilité de leur Arme
- Les équipes étrangères peuvent également participer à condition qu'au moins un équipier maîtrise la langue française

- **CONDITIONS MEDICALES** : Les participants doivent être en condition suffisante pour parcourir une distance d'au moins 40 kilomètres en terrain varié selon un rythme soutenu ; chaque concurrent devra être en possession d'un certificat d'aptitude médicale de moins d'un an à la date du raid
- **ASSURANCES** : Les concurrents doivent pouvoir attester au départ de leur assurance individuelle garantissant les risques inhérents à leur participation au raid

5. COMPOSITION de l'EQUIPE

4 équipiers dont au moins un officier ou sous-officier qualifié « chef de section » ; les équipes à 5 cadres sont tolérées.

6. TENUE-EQUIPEMENT

Tenue de combat sans arme pendant le raid et la proclamation des résultats.

Pour les concurrents : casquette pendant le raid et béret lors de la cérémonie des résultats.

Pour les accompagnateurs et contrôleurs : béret pendant tout l'exercice (ou tenue civile sobre et appropriée aux conditions climatiques).

Pour la cérémonie des résultats, les cadres de réserve pourront porter une barrette de décorations.

Aucune perception de matériel n'ayant lieu, chaque équipe devra se munir d'au moins deux sacs à dos militaires, bidons pleins, boussoles, papier, crayons, lampes avec filtres et piles de rechange, couteaux multifonctions, jumelles, protection de cartes, sous-vêtements de rechange, serviette de bain, sacs plastiques, vêtements de pluie, matériel de premier soin, ficelle...

Les armes à feu ou blanches ainsi que les GPS sont formellement interdits.

La possession de téléphone portable est conseillée : leur numéro devra être communiqué à l'organisation lors de l'inscription sur site. Seule leur utilisation pour assurer la sécurité est autorisée sous peine d'élimination immédiate en cas d'usage suspect.

7. REPAS

Le petit déjeuner du dimanche matin ainsi que **le repas de cohésion du samedi soir** sont organisés par l'Amicale.

Les autres repas sont à la charge des participants : **il y aura succession d'une épreuve de nuit et d'une épreuve de jour sans bivouac intermédiaire.**

8. HEBERGEMENT

Un local aux abords du PC sera mis à disposition à compter du vendredi soir jusqu'au dimanche matin : seuls des lits de camp seront mis à disposition.

Présence de douches et lavabos aux abords pour la remise en condition.

Les véhicules particuliers seront stationnés au PC de l'exercice.

9. DROIT D'INSCRIPTION

- 110 euro par équipe
- 25 euro par accompagnateur-contrôleur

à régler lors de l'envoi de l'inscription.

10. CLASSEMENT

Il sera établi un classement général avec le total des points des ateliers, des parcours chronométrés et des exercices de combat pratique ainsi qu'un classement « combat », « épreuves techniques », « tir » et « mission nuit ».

11. JURY

Composé du Président de l'AOSOR de Calais-Guînes, du Directeur-adjoint de l'exercice et des Colonels (H) de Réserve WARNAULT et LEDOUX, le jury sera le garant du bon déroulement des épreuves et souverain dans l'appréciation d'éventuelles réclamations (qui devront être transmises par écrit au plus tard à l'arrivée de chaque phase de l'exercice) et l'établissement des classements. Ses décisions seront sans appel.

12. CEREMONIE DES RESULTATS

La cérémonie du dimanche matin sur la place de la Mairie de Guînes en présence des Autorités Civiles et Militaires est obligatoire pour tous les participants. Il en est de même pour le repas de cohésion du **SAMEDI**.

13. DIVERS

Durant toute la durée de l'exercice, les organisateurs attendent de chaque participant une conduite exemplaire et digne d'un cadre de réserve et précisent :

- Qu'il y a lieu de respecter les propriétés privées, clôtures et environnement
- Qu'il est interdit d'emprunter des moyens motorisés autres que ceux mis en place, d'être porteur d'armes à feu ou d'armes blanches, de retirer ou cacher le numéro de dossard de l'équipe et de transgresser les règles de sécurité prescrites lors des épreuves

En cas de faute grave, le jury pourra procéder à l'exclusion de l'équipe.

Par ailleurs, les organisateurs se réservent le droit d'arrêter la progression d'une équipe dont un ou plusieurs membres présenteraient des signes de fatigue excessive constatée par un médecin ou le personnel habilité à cet effet.

14. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu en contactant :

Le Lieutenant-Colonel (H.) Henry-Christian SEREDNICKI
4 rue Claude DEBUSSY
62137 COULOGNE

Tel. Domicile : 03 21 34 88 16

Portable : 06 84 80 14 99

courriel: henry.serednicki@orange.fr

site : aosor.calais.guines.free.fr ; courriel asso : aosor.calais.guines@free.fr

15. HORAIRES INDICATIFS

VENDREDI 15 mai

A partir de 19 h , accueil sur site à Guînes (salle du Tournepuits) et hébergement

SAMEDI 16 mai

Arrivée des dernières équipes avant **0H**

à **partir de 1h00** : Mise en place des équipes au départ du raid après briefing

21h30 : Fin du Raid

22h00 : Repas de cohésion

DIMANCHE 17 mai

9 h30 : Réunion du jury

10h00 : Rassemblement sur la place de la Mairie de Guïnes

10h30 : Proclamation des résultats en présence des autorités civiles et militaires

11h15 : Verre de l'Amitié

12h : FINEX

RAID COMMANDO 2009

BULLETIN DE PARTICIPATION

A RETOURNER POUR LE 30 avril 2009

- UNITE :
- ASSOCIATION :

/ / ENGAGE EQUIPES (S)

AU RAID COMMANDO du 16 mai 2009

ACCOMPAGNEE (S) DE CONTROLEURS
(porter les grades et noms au dos)

NOM , ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE DU RESPONSABLE (courriel éventuellement)

.....
.....

/ / NE PARTICIPE PAS A CE RAID

PARTICIPATION FINANCIERE

- Nombre d'équipes : x 110 euro =
 - Nombre de contrôleurs : x 25 euro =
- TOTAL =

Versement par chèque joint au présent bulletin établi au nom de l'AOSOR de Calais-Guînes

A, le2008 (9)

NOM et SIGNATURE

.....